



**DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LE VOTE PAR
CORRESPONDANCE**

**ELECTIONS LEGISLATIVES
DU 08 OCTOBRE 2023**

Conformément à la loi du 8 mars 2018 portant modification 1° de la loi électorale modifiée du 18 février 2003 ; 2° de la loi modifiée du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national et conformément à l'article 262 de la loi électorale, je soussigné(e),

Nom: _____ Prénom(s): _____
Date de naissance: _____ Lieu de naissance: _____
Profession: _____ Nationalité: _____
Domicile: L- _____ Rue / No: _____
Téléphone: _____

demande l'admission au vote par correspondance lors des élections législatives du 08 octobre 2023.

La lettre de convocation et le bulletin de vote sont à envoyer à l'adresse ci-après:

(A noter que la lettre de convocation et le bulletin de vote sont envoyés aux électeurs au plus tard le 23 septembre 2023, si l'adresse se situe au Luxembourg, respectivement au plus tard le 08 septembre 2023, si l'adresse se situe à l'étranger)

Date: _____ Signature: _____

Remarque: Suivant l'article 265 de la loi électorale, la demande doit parvenir, sous peine de déchéance, au Collège des Bourgmestre et Echevins au plus tôt douze semaines (17 juillet 2023) et au plus tard vingt-cinq jours (13 septembre 2023) respectivement quarante jours (29 août 2023) si l'adresse se trouve à l'étranger, avant le jour du scrutin.